



PROTOCOLE SANITAIRE ACTIVITE RANDONNEE « COVID 19 »

Les administrateurs des Multibaladins à la suite de l'arrêt des activités de mars à fin juin, lié au contexte sanitaire, tiennent à pouvoir continuer l'activité randonnée à cette rentrée en respectant bien sûr les mesures sanitaires édictées par le gouvernement.

A noter, Paris et la petite couronne sont concernés par le port du masque en extérieur depuis le 28 août au matin.

Nous souhaitons rappeler **quelques règles simples à respecter**, pour notre activité randonnée.

En cas de signes de maladie (fièvre, maux de tête, toux, rhume, perte de goût) l'adhérent doit s'abstenir de participer à la randonnée pour le bien de tous.

Chaque participant possède son masque et son gel hydro alcoolique.

Port du masque dans les transports en commun et en covoiturage s'il est organisé.

Pas de masque pendant l'activité, sauf dans les zones où il est obligatoire.

Pas de contacts rapprochés entre les participants, maintenir une distance suffisante entre chaque participant ainsi que pendant les pauses et les pique-niques.

Selon le nombre de randonneurs les organisateurs pourront être amenés à faire deux groupes espacés de quelques mètres.

Pas de prêt de matériel entre participants.

Si un participant était diagnostiqué positif, il doit avertir l'association (présidente et /ou le coordinateur rando le plus rapidement possible).

Les organisateurs renvoient la liste des présents rapidement après la rando sur le mail des Multibaladins lesmultibaladins@gmail.com.

Prenons soin de tous, il en va de la santé de chacun.

Ces consignes seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation !

